

Réf: Dossier N° 114472

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACADEMY CAMPUS INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9eme TRANCHE, Lot
446B, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/05/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMY CAMPUS INTERNATIONAL

»

Objet : -Recrutement d'étudiants pour les universités étrangères (ASIE- EUROPE-CANADA)

- Représentation d'universités étrangères
- Formation de cadres et étudiants
- Intermédiation placement d'étudiants en fin de cycle

en

entreprises

- Organisation de conférences et séminaires
- Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9eme TRANCHE, Lot 446B, Ilot 20

Dirigeant(s) : M BOGUI CHRISTIAN DELORS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03188 du 08/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24940/GTCA/RC/2022 du 08/06/2022

